

Définition :

De mon point de vue, l'aisance aquatique est une notion qui peut sembler complexe, mais qui traduit simplement un état de confort dans l'eau. Etre à l'aise dans l'eau permet de ne pas paniquer en cas de chute dans une piscine ou d'une embarcation (bateau, canoë, barque ...).

Satisfaire au test d'aisance aquatique, c'est démontrer sa compétence à ne pas paniquer et à réaliser un enchaînement d'actions élémentaires tels : sauter dans l'eau, faire une étoile dorsale pendant 5 secondes, se maintenir en sustentation verticale tête hors de l'eau pendant 5 secondes, réaliser un parcours de 25m sur le ventre et franchir un obstacle.

1) Quelles (s) certification(s) sont susceptibles d'être lisibles, reconnues, délivrées en différents contextes ? Quelles certifications existantes ? consensus, dissensus ? synthèses souhaitables ?

Anciennes certifications

Brevet élémentaire scolaire de natation, Brevet sportif populaire, Tritons, Dauphins (bébé, blanc, violet, bleu, vert, jaune, orange, rouge, arc-en-ciel, bronze, argent, or), Canards, Tétards ...

Ces anciennes certifications utilisées par l'Etat ou les fédérations et touchant de près ou de loin à l'aisance aquatique (ou à la maîtrise du savoir nager) ont été abandonnées par manque de lisibilité.

Point sur les certifications actuelles :

Aujourd'hui, plus de 10 certifications existent autour de l'aisance aquatique et du savoir nager pour attester d'un niveau de compétence de l'élève. Malgré la volonté des membres du CIAA de proposer un test unique attestant du savoir nager, on constate que les certifications actuelles manquent toujours de lisibilité.

Délivrés par des évaluateurs ENF, des MNS, des enseignants ou par les titulaires d'un BNSSA ou d'un diplôme fédéral ... les signataires des différentes certifications sont plus ou moins légitimes à attester de l'aisance aquatique ou du savoir nager.

Certifications	Certificateur	Objectif du test
Sauv'nage	Membre du CIAA dans le cadre du dispositif Ecole de la Natation Française	Acquérir des compétences minimales pour assurer sa propre sécurité dans l'eau.
Pass'sports de l'eau	Membre du CIAA dans le cadre du dispositif Ecole de la Natation Française	Acquisition d'habiletés motrices transversales à travers la pluridisciplinarité.
Pass'compétition	Membre du CIAA dans le cadre du dispositif Ecole de la Natation Française	Acquisition de savoir-faire techniques et l'appropriation de l'environnement de la compétition afin de se confronter aux autres

Certificat de réussite au test permettant la pratique des activités nautiques (A. 322-3-1 du Code du Sport)	Les éducateurs sportifs des disciplines concernées. Enseignants et fonctionnaires dans le cadre de leur statut. Titulaires d'un titre de MNS ou BNSSA	Les éducateurs sportifs des disciplines concernées. Enseignants et fonctionnaires dans le cadre de leur statut. Titulaires d'un titre de MNS ou BNSSA.
Test préalable à la pratique des activités nautiques en ACM (Arrêté du 25 avril 2012 portant application de l'article R. 227-13 du code de l'action sociale et des familles)	Les éducateurs sportifs des disciplines concernées. Enseignants et fonctionnaires dans le cadre de leur statut. Titulaires d'un titre de MNS ou BNSSA	Les éducateurs sportifs des disciplines concernées. Enseignants et fonctionnaires dans le cadre de leur statut. Titulaires d'un titre de MNS ou BNSSA.
Attestation Scolaire du Savoir Nager (ASSN)	Education nationale	Attester du « savoir nager » tel que défini par l'annexe 1 de l'arrêté du 9-7-2015 (J.O. du 11-7-2015). Elle est délivrée par le directeur d'école ou le principale de collège et attestée par les enseignants à l'issue de la formation
Bonnets	FFSS	Certifications fédérales de la FFSS qui sanctionne un niveau en sauvetage en eau plate.
Bouées	FFSS	Certifications fédérales de la FFSS qui sanctionne un niveau en sauvetage en eau plate.
Delfi tests	FNMNS	Tests de niveau proposés par la FNMNS. De 1 à 4 avant le sauv'nage.

2/ Le contexte et le milieu de l'aisance aquatique.

Pour ma part, la question de l'aisance aquatique est liée aux tâches et à l'activité pratiquée.

Le milieu est également indispensable à prendre en compte quand on évoque la question de l'aisance aquatique. Il est fréquent de constater que certains enfants ayant validé des certifications telles l'ASSN ou le sauv'nage en Piscine perdent tous leurs moyens en milieu naturel. La température de l'eau, la visibilité, la présence de courant, d'algues, etc... sont autant d'éléments qui peuvent influencer la réussite d'un test d'aisance aquatique.

La question du matériel mérite également d'être évoquée. Pour ma part, il n'est pas envisageable de parler d'un même niveau d'aisance aquatique quand on réalise un test d'aisance aquatique avec ou sans brassière. La réalisation d'un test avec brassière concerne spécifiquement le cas des enfants qui souhaitent s'orienter vers la pratiques des activités nautiques (voile, canoë, barque ...).

3/ A quel âge peut-on attendre que l'aisance aquatique soit un acquis pour l'ensemble d'une population ?

De mon point de vue, pour lutter contre les noyades (et notamment dans les piscines privées) il serait souhaitable que l'aisance aquatique soit acquise dès la fin du cycle 1. Aujourd'hui, le test d'aisance

aquatique est construit et orienté vers la pratique des activités nautiques. Demain, il me semblerait pertinent de prendre en compte le contexte des noyades en piscines privées.

S'agissant du savoir-nager, il ne devrait pas y avoir dissociation et différenciation du « savoir nager » scolaire du « savoir nager » fédéral ou de toute autre institution.

4/ L'âge de 6 ans est-il un repère possible ?

Pour moi, avant 6 ans il faut travailler sur l'aisance aquatique comme un préalable à l'apprentissage de la natation et du savoir nager. Du fait de sa motricité et de sa maturité, il est courant de citer l'âge de 6 ans comme repère pour commencer l'apprentissage de la natation.

Néanmoins, il s'agit juste d'un repère car la motricité est différente selon les enfants (garçons, filles, rapport à l'eau, etc ...). Il est fréquent de rencontrer des élèves de CP qui réussissent l'ASSN alors que des enfants de CM2 ne l'ont pas réussie.

5/ Un référentiel universel de l'aisance aquatique et de son niveau d'exigence attendu est-il imaginable ? (Universel signifie qu'il est reconnu à la fois dans le domaine scolaire, périscolaire et extrascolaire...)

Oui ce repère est imaginable et doit s'appuyer sur le niveau d'exigence actuel.

Dans certains établissements, il faut passer d'un apprentissage basé sur des méthodes empiriques à un apprentissage basé sur des méthodes plus scientifiques.

6/ Quels leviers possibles pour que cette certification soit atteinte (en dehors de l'utilité intrinsèque de l'objet)

Il faut que les différents ministères s'accordent à converger vers la même chose.

La natation scolaire est le premier levier pour atteindre cette certification.

D'autres leviers sont possibles comme la pratique de la natation dans le cadre des accueils collectifs mineurs ou l'organisation de stages sportifs dans le cadre associatif.

7/ Une attestation relativement indépendante du savoir nager a-t-elle une utilité ? Si oui laquelle ?

Pour moi, il n'y a pas de plus value évidente à délivrer une attestation du savoir nager indépendante.

Les MNS ou les enseignants sont pour moi légitime à délivrer l'attestation du savoir nager.

Dans tous les cas, la responsabilité de celui qui délivre la certification est engagée ce qui responsabilise le signataire.

Mathieu LACROIX